

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE ET EXAMEN  
PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE DE RÉDACTEUR  
TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ÈME CLASSE**

**SESSION 2024**

**ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES**

**ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

Rédaction d'un rapport à partir des éléments d'un dossier portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles.

**Durée : 3 heures**  
**Coefficient : 1**

**ERRATUM**

**à l'attention des candidats**

**En page 17 de votre sujet, dans le paragraphe 1 « Avant les travaux », deux coquilles sont à noter :**

**En fin de la phrase suivante, les « : » sont remplacés par « . »**

- ❖ Lors de l'établissement de cahiers des charges, préciser que les produits achetés devront être étiquetés " A+" (les produits émettant le moins de substances volatiles).

**Et ne pas tenir compte de la répétition de la phrase :**

- ❖ Pour rappel, le système d'étiquetage réglementaire porte sur les « émissions de polluants volatils » et qualifie des produits de types variés :